TOMBES GALLO-ROMAINES DU MAS DE GARRIC A MEZE (Hérault)

par Daniel ROUQUETTE

A la suite d'un défonçage profond dans l'été 1981, nous avons été amené à effectuer le sauvetage d'une tombe et à observer la présence de trois autres sépultures détruites par les travaux.

L'ensemble était groupé dans un rayon d'une quinzaine de mètres et se situe à 150 mètres au N/O du domaine du Mas de Garric, et à 220 mètres au Sud de la voie Domitienne. (Fig. 1. Plan de situation sur le relevé cadastral).

Cette petite nécropole était placée en bordure d'un chemin, comme il est fréquent, chemin sans doute antique, perpendiculaire à la voie romaine et limite le cadastre. L'habitat correspondant que nous venons de reconnaître récemment est à quelques centaines de mètres plus à l'Est.

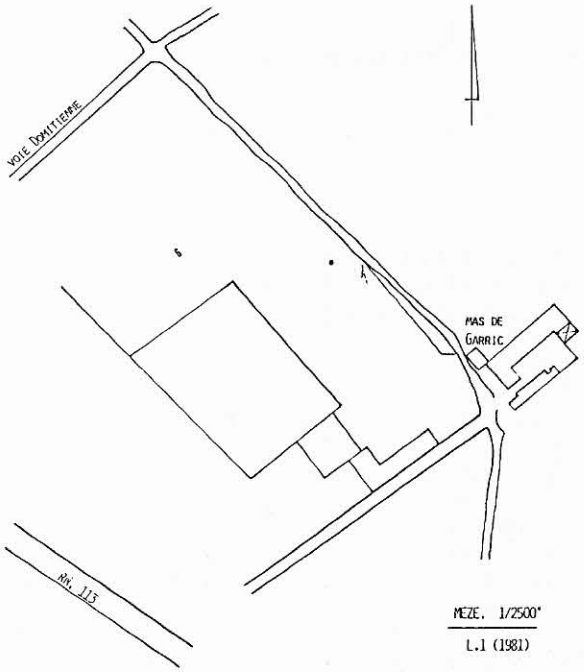

Fig. 1 - Relevé Cadastral montrant l'emplacement des tombes, près du chemin qui rejoint la voie domitienne.

- Les tombes

Les sépultures détruites que nous avons numéroté 1, 2 et 4, sont :

- n°1 - Inhumation en amphore d'un jeune sujet. Bouleversée par la charrue, elle n'a fourni aucun indice sur sa disposition, ainsi que les deux suivantes. L'amphore en argile rouge engobée de beige est proche de la forme Keay XXV originaire de Tunisie. Cette forme est utilisée du IIIe au Ve siècle (1).

- n°2 - Il s'agit vraisemblablement d'une inhumation en coffre ou bâtière de *tegulae* dont les fragments gisaient à la surface du labour. Un sondage sur son emplacement a été négatif, sauf quelques esquilles osseuses.

- n°4 - Sarcophage monolithe en calcaire dont il n'est resté que le fond et de rares fragments d'os.

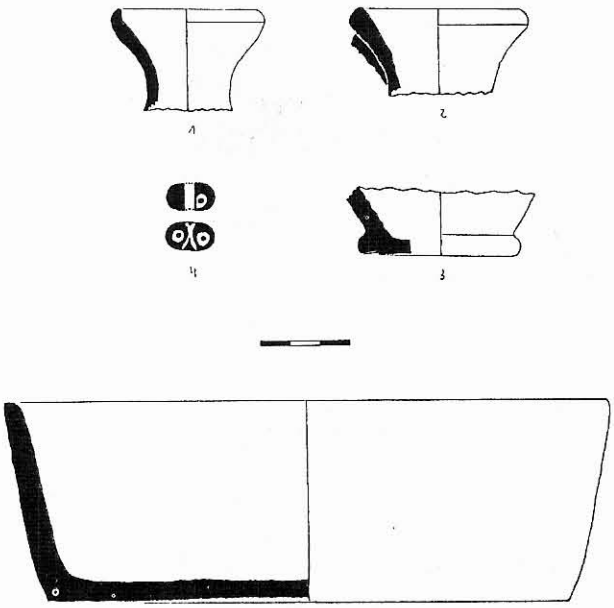

Fig. 2 - Mobilier trouvé hors-tombes.

1. Simon J. Keay, *Late Roman Amphorae in the Western Mediterranean. A. typology and Economic Study : the Catalan Evidence.* (B.A.R.S. 196), 2 vol. 738 p. Oxford. 1984.

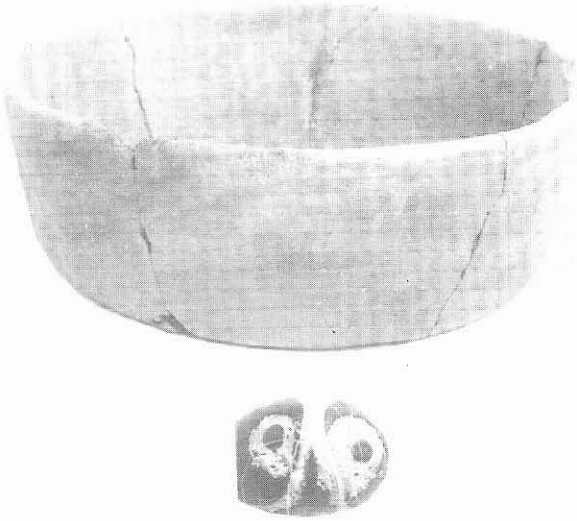

Fig 3 - Mobilier trouvé hors-tombes.

Entre ces tombes, et sans que l'on puisse l'attribuer à l'une où à l'autre d'entre elles, nous avons recueilli le mobilier suivant :

- 1 écuelle modelée en pâte brune, lissée à l'extérieur. H : 65 mm. Ø : 201 mm. (fig. 25, et photo fig. 3)
- 2 goulots de cruches. Argile beige. Ø : 51 et 60 mm. (fig. 2,1-2)
- 1 fond de gobelet en sigillée luisante, forme Lamb. 4/36. (fig. 2,3)
- 1 demi-perle en pâte de verre noire décorée d'un filet vertical divergeant séparant des cercles jaunes pointés de noir. H : 10 mm. Ø : 150 mm. (fig. 2,4 et photo fig. 3).

Fig 4 - Tombe 3.

- Tombe 3 - (fig. H, photo).

Inhumation en coffre de bois. Seul le crâne a été heurté par la charrue. Sujet adulte en décubitus dorsal, bras droit replié au niveau de la taille, bras gauche ramené sur la poitrine main sur le sternum. Orientation NNE/SSO. Quatre clous de fer étaient en place autour du squelette, un à l'Est du crâne, un à l'Est du fémur gauche, un à l'Ouest du genou droit, le dernier au niveau des pieds.

Mobilier : une cruche sur l'épaule droite. L'anse manque, le col s'évase, la lèvre n'est marquée que par un biseau incliné vers l'intérieur. La pâte calcaire de la cruche est de couleur beige avec quelques traces d'un engobage orangé pâle. H : 150 mm. Ø : 127 mm.

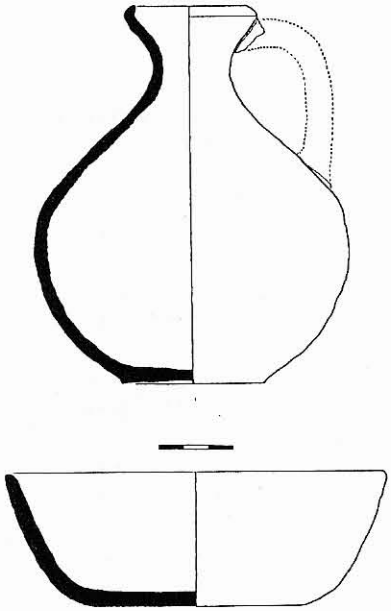

Fig 5 - Mobilier de la tombe 3.

(fig. 51 et photo fig. 6). Sur le tibia droit reposait une écuelle modelée en pâte brun-noir à dégraissant graphité, lissée extérieurement. H : 54 mm. Ø : 154 mm. (fig. 52 et photo fig. 6).

- Datation

Les trois tombes détruites mais typologiquement identifiables appartiennent aux modes d'inhumation de l'époque tardo-romaine, en usage aux IV/Ve siècles. La tombe fouillée qui utilise un cercueil de bois pourrait être légèrement plus ancienne, du début du IVe, voire de la fin du IIIe siècle. En effet une écuelle modelée à pâte graphitée, identique à l'exemplaire décrit ici, a été rencontrée dans une tombe du cimetière de St Martin à Mèze, que nous publierons prochainement. Dans cette tombe elle était associée à deux monnaies du milieu du IIIe siècle.

Sans doute ce type de récipient se retrouve tout au long du IVe siècle mais peut-être sa fabrication, bien spéciale, démarre déjà au siècle précédent, ce que semble prouver la chronologie des monnaies de la tombe de St Martin.

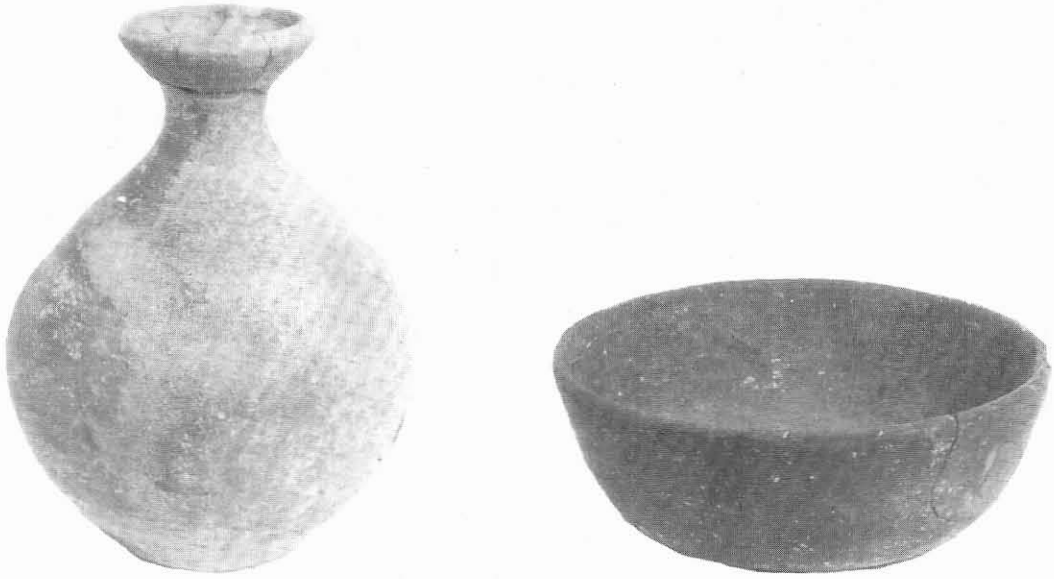

Fig 6 - Mobilier de la tombe 3.

ETUDE ANTHROPOLOGIQUE DU SUJET DE LA TOMBE 3 DU MAS DE GARRIC A MEZE

par Elyane CORNIC

Le matériel ostéologique provenant de la tombe 3 du Mas de Garric, dont Monsieur Daniel Rouquette a bien voulu nous confier l'étude, est relativement fragmenté et non reconstituable. Les vestiges sont très déminéralisés, poreux et friables. Nous ne pouvons présenter que peu de caractères métriques. Chaque fois que cela est utile nous utiliserons les caractères descriptifs. Les différentes parties du corps ne sont parfois représentées que par de minuscules fragments. C'est le cas des vertèbres, des côtes, des os du carpe et du tarse.

Etude du crâne

La tentative de reconstitution du crâne est bien décevante. Les vestiges ne sont pas suffisants pour reconstituer la calotte. Nous noterons que ce crâne est de faible épaisseur. Pour mesurer l'épaisseur nous avons chaque fois pris trois mesures voisines et calculé la moyenne.

Epaisseur au niveau de :
a) la bosse frontale .....3,7 mm
b) la bosse pariétale gauche .....3,8 mm
c) l'astérion droit .....4,9 mm

La gabelle est saillante, le départ des arcades sourcilières bien marquées s'atténue rapidement. Au moins à droite la ligne temporale n'est pas facilement visible. L'inion n'est pas volumineux, épaisseur maxima 8,8 mm. La crête courbe supérieure est très discrète.

Calcul de l'âge du sujet

En associant les données fournies par la synostose de chaque suture nous obtenons un sujet dont l'âge du décès est situé entre 40 et 50 ans. Nous savons combien tout diagnostic de détermination de l'âge qui repose sur l'étude de la synostose des sutures crâniennes doit être considéré avec prudence. Nous connaissons combien cette synostose est variable d'un sujet à l'autre.

Etude du maxillaire

La reconstitution du maxillaire est peu aisée. Il manque l'incisive centrale gauche et la deuxième prémolaire. Nous notons la disparition *ante-mortem* de la première molaire droite. L'alvéole est synostosée. De la première molaire gauche, à la suite de la cassure *ante-mortem* de la couronne nous pouvons observer l'expul-

sion en cours des racines. La face linguale des incisives est usée obliquement. L'usure a aplani la face triturante de la troisième molaire droite. La troisième molaire gauche n'est que peu usée. Les deux racines de la troisième molaire droite ont fusionné. Nous relevons la présence d'une carie pénétrante sur la face antérieure de la deuxième molaire gauche. Cette carie est située sur la moitié cervicale de la couronne.

Etude de la mandibule

La mandibule est bien conservée. C'est une mandibule large :

longueur totale ..... 97,5 mm
largeur bicondylienne ..... 132 mm
indice mandibulaire 73,86
largeur bigogniaque ..... 128,0 mm
indice gonio-condylien 96,96
hauteur de la branche ..... 66,5 mm
largeur de la branche ..... 31,0 mm
indice de la branche 46,61
angle goniaque ..... 118°
indice de robustesse du corps au niveau du trou mentonnier 39,05
longueur des dents jugales ..... 47,3 mm

Cette mandibule est brachygnathe, les branches montantes sont peu divergentes, l'indice de robustesse du corps au niveau du trou mentonnier est faible.

L'arcade alvéolaire est parabolique. Les spicules des apophyses géni ne sont pas perceptibles. Il faut noter l'éversion des angles goniaques. Cette éversion est plus prononcée à gauche. L'empreinte de l'insertion du masseter n'est pas particulièrement marquée à droite mais bien visible à gauche. Le trou mentonnier est situé dans la moitié inférieure de la mandibule à l'aplomb de pm 2. Les tubérosités mentonnières sont peu développées, le menton est arrondi.

A l'exception des incisives centrales et de l'incisive latérale gauche les dents sont en place. Les molaires ont une taille décroissante de la première à la seconde, croissante de la seconde à la troisième. L'alvéole de l'incisive centrale droite est peu profonde. Il est possible, pour cette dent au moins (les alvéoles des incisives gauches sont détruites) qu'un processus d'alvéolyse soit en cours. Bien que nous ne décelions aucune anomalie des alvéoles des canines, que la longueur totale de ces dents soit de 26 mm (usure stade 2), nous constatons la mal position des canines et de l'incisive. Elles sont nettement plus hautes que les molaires et les prémolaires. L'angle distal de la canine dépassé de 5,30 mm la cuspide labiale de la pm1 tout en étant déjeté en arrière sur la cuspide linguale. D'après la direction et l'obliquité de l'usure de la face vestibulaire des canines et de l'incisive cette mal position est soit originelle soit très ancienne. On observe sur la face distale de la canine droite au niveau du collet anatomique et occupant le tiers cervical de la couronne une carie pénétrante de 4,28 mm de diamètre. En position sur la mandibule la cuspide linguale de la pm1 touche le haut de la carie. La première molaire gauche a une usure plus importante, stade 3, que les autres dents où l'on relève des stades allant d'usure presque nulle pour la première prémolaire droite au stade 2 pour l'incisive latérale.

Tableau 1 - Dimensions des dents

Le diamètre mésial distal est mesuré au niveau des points de contact.

		MAXILLAIRE		MANDIBULE	
		M-D	V-L	M-D	V-L
i1	droite	8,50	6,90	/	/
	gauche	/	/	/	/
i2	droite	6,90	6,30	6,34	5,44
	gauche	6,94	6,10	/	/
c	droite	8,20	8,70	7,42	8,20
	gauche	8,40	8,70	7,30	8,12
pm1	droite	7,20	9,10	7,36	8,00
	gauche	7,22	9,20	7,30	8,10
pm2	droite	/	/	6,90	8,18
	gauche	6,74	9,06	6,90	8,18
m1	droite	/	/	11,80	11,46
	gauche	/	/	11,58	11,40
m2	droite	10,80	12,20	10,60	11,30
	gauche	10,80	12,30	10,50	11,28
m3	droite	10,10	12,14	11,10	10,60
	gauche	10,40	11,40	10,90	10,34

Etude du squelette post-céphalique

Membres supérieurs

Bien que les membres supérieurs soient les éléments les mieux conservés, aucun os n'est complet. Dans la plupart des cas il manque les épiphyses. En ce qui concerne les humérus, la première chose que nous remarquons est l'importante différence qu'il existe entre l'os droit et l'os gauche desquels nous ne possédons que les diaphyses.

L'humérus droit est nettement plus robuste que le gauche. Bien que les empreintes des insertions musculaires soient discrètes, elles sont plus nettes à droite.

Nous avons relevé plusieurs périmètres qui n'ont pour but que de mesurer la différence de ces os homologues et n'ont de valeur qu'à cause de la symétrie des points de mesure.

Périmètre au niveau de la crête sous-trochinienne droit : 73 mm, gauche : 68 mm.

Périmètre sous la tubérosité deltoidienne (périmètre minimum) droit : 65 mm, gauche : 59 mm.

Périmètre au niveau de l'empreinte rugueuse droit : 79 mm, gauche : 74 mm.

Sur l'humérus gauche la gouttière du nerf radial et de l'humérale profonde a la forme d'un sillon large et profond. Cette gouttière est peu visible sur l'os droit.

Sur l'humérus gauche la crête sus-épicondylienne forme un large rebord relevé. La largeur du rebord atteint 5 mm.

Indice diaphysaire

Cet indice indique le degré d'aplatissement au milieu de l'os. L'indice est plus fort à droite 82,24 qu'à gauche 81,09. Ces indices indiquent des os euribrachiques.

Des clavicules, seule la droite est conservée. Son état ne permet aucune mesure.

Les os coxaux ne sont pas assez bien conservés pour mesurer les dimensions et les proportions des constituants. La seule dimension coxale à valeur sexuelle que nous pouvons relever est la mesure de la grande échancrure sciatique. Elle est de 76 ce qui d'après R.E. Hanna (cité par G. Olivier) correspond à un os coxal féminin.

Les mensurations des membres inférieurs ne sont pas utilisables. Nous ne possédons que des mensurations isolées. De notre examen nous noterons seulement que les diaphyses des péronés (fibula) semblent présenter des différences. La fibula gauche semble nettement plus gracile et les canaux médulaires n'ont pas la même forme. Ces os seront confiés à un paléopathologiste.

La stature

Nous avons tenté de connaître la stature approximative du sujet inhumé dans la tombe 3 du Mas de Garric. Pour ce faire nous avons reconstitué d'une part la tête radiale du radius, d'après l'échancrure radiale de l'ulna, d'autre part, par comparaison, l'apophyse styloide du radius. Stature déterminée : d'après la méthode de Manouvrier 164,5 cm. Selon la méthode de M. Trotter et G. Gleser cette stature est comprise entre 167 et 168 cm.

Conclusion

Bien que ce sujet présente certains caractères plutôt masculin tels que la mandibule très large, les angles goniaques éversés, les caractères appartenant plutôt au sexe féminin dominent et la grande valeur de l'angle sciatique nous influence pour déterminer un sujet féminin de stature élevée, environ 1,68 mètre, décédé entre 40 et 45 ans.

Les dents n'ont pas de trace de dépôt alimentaire. Les deux caries sont au même stade d'évolution. Malgré leur taille elles ne devaient pas être facilement visibles.

Les os qui nous semblent différents des normes habituelles seront confiés à un paléopathologiste.

BIBLIOGRAPHIE

Genet-Varcin E. 1979 : *Les Hommes fossiles.* Boubée édit. 408 p.

Mafart B.-Y. 1980 : L'Abbaye de St-Victor de Marseille. *Etude anthropologique de la nécropole des IVe-VIe siècles.* Ed. du C.N.R.S. Paris. 426 p.

Olivier G. 1960 : *Pratique anthropologique.* Vigot édit. 146 p.